

# Auchan | RETAIL FRANCE

**Auchan Retail France obtient à nouveau cette année la note de 89/100 sur l'indicateur d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, une note constante depuis 3 ans.**

**Cet index, noté sur 100, est composé de 5 indicateurs :**

1 - Écarts de rémunération moyenne entre femmes et hommes (sur 40 points)

l'UES d'exploitation obtient 39/40

Auchan Retail Logistique obtient 38/40

ARS-ARA obtient 35/40

AECF obtient 37/40

2 - Écarts de taux d'augmentation individuelle entre femmes et hommes (sur 20 points)

L'ensemble des sociétés juridiques d'ARF obtient 20/20

3 - Écarts de taux de promotion interne entre femmes et hommes (sur 15 points)

L'ensemble des sociétés juridiques d'ARF obtient 15/15

4 - Garantie des augmentations individuelles au retour de congé maternité/ d'adoption (sur 15 points)

L'ensemble des sociétés juridiques d'ARF obtient 15/15

5 - Part du sexe le moins représenté dans le top 10 des rémunération

AECF obtient 10/10

Les autres sociétés juridiques d'ARF obtiennent 0/10

Ce calcul est le reflet d'un périmètre intégrant plusieurs sociétés : ARS/ARA (85/100) regroupe les fonctions siège, Exploitation (89/100), exploitation des hypermarchés et supermarchés, ARL (88/100), regroupe l'activité logistique, AECF (97/100), entité porteuse de l'activité e commerce. Pour Auchan Retail France, le calcul a été élaboré sur la base de 53 203 collaborateurs, dont 87 % d'employés, 4 % d'agents de maîtrise et 9 % de cadres, dont 51% de femmes.

Depuis 2018, le gouvernement impose en effet à toutes les entreprises de plus de 50 salariés de calculer un index d'égalité professionnelle entre femmes et hommes.